

COMMENT REMUNERER UN INTERVENANT PONCTUEL ?

Format : 3 heures

Public : Président, responsable associatif, trésorier

Pré-requis : Être un acteur associatif essonnien

Objectifs :

- Identifier les différentes options de rémunération d'un intervenant ponctuel selon son statut (intermittent du spectacle, auto-entrepreneur, salarié, bénévole etc...)
- Comprendre les obligations légales et administratives liées à chaque mode de rémunération
- Savoir choisir la solution adaptée aux besoins et aux capacités financières de son association

PROGRAMME

1. Introduction :

- Les enjeux : pourquoi bien encadrer la rémunération d'un intervenant ponctuel ?
- Rappel des risques en cas de non-conformité (redressements, sanctions etc...)

2. Les différents statuts des intervenants ponctuels

- Le bénévole et le défraiement : remboursement de frais, conditions de non-rémunération
- L'auto-entrepreneur : facturation, cotisations sociales, TVA, limites d'usages
- Le CDD d'usage et l'intermittence : pour les intervenants du spectacle, conditions d'éligibilité
- Le GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) : fonctionnement et obligations
- Le chèque emploi associatif (CEA) : pour un emploi simplifié des salariés occasionnels

3. Obligations légales et administratives

- Déclarations et cotisations sociales selon le statut
- Rédaction d'un contrat ou d'une convention de prestation
- Règles fiscales et gestion des paiements
- Exemples de documents administratifs (facture, contrat de travail, fiche de paie...)

➤ Etudes de cas pratiques :

- Mises en situation : choisir le bon statut selon différents cas concrets
- Exercices en groupe : analyse et discussions autour de cas réels

Conclusion / réponses aux questions

Lien vers d'autres formations :

- Tout savoir sur la fiscalité associative
- Sensibilisation aux frais des bénévoles
- L'essentiel de la comptabilité en 3h top chrono

- Nouveau trésorier : l'essentiel de la fonction
- Incidence fiscale de la vente de biens et services
- Conduite de projet : les 5 points clés pour réussir (Partie 1)
- L'IA (Intelligence Artificielle) au service de l'association